

DOSSIER UNIQUE

ELABORATION DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

NOM DE LA COLLECTIVITE CONCERNEE : MAIRIE VERT LE GRAND

Année(s) concernée(s) :

Date de délibération relative à ce PEDT :

Nom du maire ou président d'EPCI porteur de ce PEDT : *QUINTARD Jean-Claude*

Nom du coordinateur technique : *M. NICOLAS Bruno*

Fonction : *adjoint au maire*

Adresse :

Téléphone : *01 64 56 02 72*

Adresse électronique : *commune-vert-le-grand@wanadoo.fr*

Périmètre d'action

Territoire concerné : *Commune de Vert le Grand*

Recensement de l'existant

Le public :

Public concerné : nombre total d'enfants : *430*

Niveau maternelle : moins de trois ans : *60*

Niveau maternelle : entre trois et six ans : *31*

Niveau élémentaire : *155*

Niveau secondaire : *183*

Les établissements :

Nombre d'établissements scolaires concernés par le PEDT par rapport au nombre total (x/x) :

École(s) maternelle(s)	<i>1</i>
École(s) élémentaire(s)	<i>1</i>
Collège(s)	<i>1</i>
Lycée(s)	<i>4</i>
Total	<i>7</i>

Les activités :

Activités périscolaires et extrascolaires déjà existantes et nombre d'enfants du territoire concernés par ces activités au regard du nombre total d'enfants scolarisés : (x/x)

➤ **Activités périscolaires :** *Garderie matin et soir etude 246/430*

➤ **Activités extrascolaires :** *Mercredis et vacances scolaires et certains samedis 430/430.*

Adresse postale : Immeuble Europe 1, 5-7 rue François Truffaut - 91080 COURCOURONNES

Tél. : 01 69 87 30 00 - fax. : 01 60 77 83 17 - ddcs-acm@essonne.gouv.fr

Horaires d'ouverture de la DDCS 91 : 09h00-12h30

Diagnostic des ressources et besoins

- Besoins répertoriés (pour quel type de public) :
- Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT :
- Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT (par exemple nécessité d'adapter le transport scolaire) :

Besoins :

- garde des enfants avant et après les horaires scolaires
- étude surveillée
- garde des enfants pendant les mercredis et les vacances en leur apportant des loisirs permettant l'éveil intellectuel, social, culturel et sportif.
- Mise en place de sorties culturelles, sportives, et ludiques pour les 11-17 ans le samedi.

Atouts

- personnel nécessaire et formé
- locaux adaptés et proches des structures d'accueil
- financement par quotient familial selon la politique sociale de la commune.
- plages horaires d'ouverture large (7h30-19h)
- partenariat avec le centre Charles Chaplin de Val de Petit

Priorités éducatives

Objectifs éducatifs généraux du PEDT partagés par les partenaires :

voir document en annexe .

Les activités proposées se feront par cycle de : X semaines

Effets attendus (connaissances, compétences, comportements, etc.) :

Articulation du PEDT avec les éventuels dispositifs existants

	non	oui	nature de cette articulation
Projet éducatif local (PEL)	x		
Contrat éducatif local (CEL)	x		
Contrat de ville	x		
Contrat dans le domaine culturel	x		
Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)	x		
Contrat enfance jeunesse (CEJ)	x		
Classe CHAM (musicale/artistique)	x		
Foyer culturel	x		
Plan mercredi	x		
Génération 2024	x		
Section sportive scolaire		x	<i>academie sportive de la ville Bourse adhérent USEP</i>
Autre (préciser)		x	<i>Conservatoire de musique de la communauté de Commune C.C.V.E</i>

Modalités

Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés par le PEDT :

Organisation horaire de la semaine :

Renseigner le tableau en indiquant les temps d'activités.

NB : la colonne du lundi est un exemple que vous modifierez en fonction de votre projet éducatif.

	Lundi début fin		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
Périscolaire PEDT du matin	7h30	8h30	7h30	8h30	7h30		7h30	8h30	7h30	8h30
Temps scolaire	8h30	11h30	8h30	11h30			8h30	11h30	8h30	11h30
Pause méridienne Restauration scolaire	11h30	13h30	11h30	13h30			11h30	13h30	11h30	13h30
Périscolaire PEDT	11h30	13h30	11h30	13h30			11h30	13h30	11h30	13h30
Temps scolaire	13h30	16h30	13h30	16h30			13h30	16h30	13h30	16h30
Périscolaire PEDT	16h30	19h00	16h30	19h00			16h30	19h00	16h30	19h00
Périscolaire : PEDT	16h30	18h15	-	-			-	-	-	-
Fin de l'accueil		19h00	19h	19h		19h00	19h	19h		19h

Effectifs 201./201. sur le temps périscolaire

Total maximum du nombre d'enfants accueillis	Matin	Midi	Soir
	40	56 (4x14)	60
Nombre d'encadrant	Matin	Midi	Soir
	4	2	5

Équipe d'encadrement

Nom / Prénom	(Horaires et jours)	Activités proposées	Qualifications (ex : BAFA, ATSEM, CQP...)
OGES M. JO	Mardi 8h30 - 18h30		BAED
BANCE Ophélie	Lundi, Mardi, Jeudi Vendredi (11h30 - 13h30)	Mardi 8h - 18h Act. Manuelles	BAED stagiaire
MASSE Charlotte	"	"	BAFA
RICHARD MARINE	"	Mardi 7h30 - 17h30 JEUX	CAP petite enfance
MELYSSA	"	" 9h - 19h SPORT	CAP Petite enfance
Ambroise élis	"	Mardi 7h30 - 17h Activité - Canoë	BAFA
LUCY	"	Mardi 9h - 19h Act Manuelles	CAP petite enfance

Identification des lieux d'activité:

Activités périscolaires proposées	Effectifs prévus	Jours et horaires	Taux d'encadrement
Act. Manuelles	Midi → 28 Mardi → 24	tous les lundis et le mardi AM	2
Act. Sportives	"	"	2
Act. culturelles	Mardi → 24 H. → 36 P	le mardi	2
Act. Jeux	Midi → 28 Mardi → 24	tous les lundis et les mardis	2

Selon les supports d'activité du projet éducatif, repérer les acquisitions qui sont visées:

SAVOIR	SAVOIR-ÊTRE	SAVOIR-FAIRE
* Développement des connaissances :	* l'autonomie	* nouvelles techniques
Bibliothèque, EPNE, Sortie à l'extérieur	* Respect des autres et du matériel	tous les ateliers manuels
	* Développement de la socialisation	
	* règle de vie	

Complémentarité entre les différents temps éducatifs et axes prioritaires communs :

Moded'inscription aux activités proposées :

À l'année Trimestriel Semestriel

* Hebdomadaire pour l'ACH
* journalier pour le
Percussif

Modalités de tarification des nouvelles activités périscolaires (3h) :

Gratuit	Payant			
	Forfait unique	Forfait modulable	Taux d'effort	Quotient familial
				X

Modalités d'information des familles :

Durée du PEDT (3 ans maximum) :

- transmission du Projet pédagogique
- " du projet éducatif.
- planings d'activités mensuels : distribués et affichés en mairie, sur le centre et sur le site de la mairie
- réunions d'information aux parents.

Partenaires du projet

Partenaires institutionnels : CAF, PMI, DDCS

Partenaires associatifs : Académie sportive, conservatoire Musique
centre d'accueil Charlie Chaplin

Autres partenaires :

transport, prestataires de services

Suivi et évaluation du projet

Composition de la structure de pilotage :

Coordination du PEDT sur la commune :

- Nom et prénom du responsable : M. Nicolas
- Fonction : 1^{er} Adjoint au maire
- Adresse : place de la Haie
- Téléphone : 01.64.56.02.72
- Adresse électronique :

Modalités de pilotage (mise en place éventuelle d'un COPIL, de commissions, etc.)

Périodicité de l'évaluation du projet : Annuel

Indicateurs retenus (répondant aux objectifs visés) :

- Nombre de participants
- Budget
- qualité des activités

Modalités de renouvellement du contrat et de modification par avenant : par décision

du conseil municipal
Annexe grille d'évaluation du PEDT. dans

Signataires du projet :

Date de signature prévue :

Objectifs et principes

L'objectif du projet éducatif territorial (PEDT) est de mobiliser toutes les ressources de notre commune afin de garantir la continuité éducative entre les projets de l'école d'une part et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Ce projet s'inscrit vers une coordination transversale et globale de l'action éducative qui implique une concertation de tous les partenaires éducatifs : institutions, associations, services municipaux, parents, enfants et jeunes. Le projet prend la forme d'un engagement contractuel entre les partenaires.

Il repose sur quelques grands principes, vecteurs de la réussite scolaire et sociale à décliner dans tous les espaces éducatifs :

1. Prendre en considération l'enfant dans sa globalité
2. Favoriser l'ouverture d'esprit
3. Favoriser l'éveil de l'esprit critique de chaque enfant
4. Inscrire les principes d'éducation, d'évolution et de formation permanente utile tout au long de la vie
5. Concourir à le faire devenir acteur et citoyen de la vie locale et de sa propre vie
6. Favoriser l'épanouissement individuel et collectif, par l'apprentissage de la vie en collectivité
7. Inscrire le principe de non exclusion
8. Instaurer des règles de vie dans le groupe
9. Prendre en compte l'évolution de la socialisation selon les tranches d'âge

Les activités proposées visent l'apprentissage et l'épanouissement. Elles sont interculturelles et visent à favoriser les rencontres, les échanges, le partage. Elles viseront à être une ouverture vers les associations avec une prise en compte des projets scolaires.

- Pour la garderie et l'étude : inscription à l'année avec possibilité d'annulation chaque jour.
(fiches d'inscription en annexe)

Enjeux éducatifs et enjeux sociaux, il s'agit de développer tous types d'accueil et de promouvoir des loisirs de qualité en dehors de la scolarisation et de les rendre accessibles à tous, d'où un calcul du quotient familial pour le paiement de toutes les activités.

N.B. il sera bien entendu fait une écoute particulière pour les personnes dont les horaires spécifiques ne permettent pas toujours d'anticiper la présence. L'objectif étant d'assurer au mieux un service de qualité à l'enfant, tout en respectant les professionnels intervenants.

En prévision, la municipalité a décidé de mettre en place un conseil municipal d'enfants. Ce projet est actuellement en cours d'élaboration.

6. LES ORIENTATIONS DU PEDT

Rappel : finalité éducative du projet éducatif 2013-2017 de l'ALSH

La collectivité a les moyens de mettre en œuvre une réponse complémentaire que les autres partenaires ne peuvent avoir, et elle entend utiliser au mieux ces moyens pour :

- Favoriser l'accès au plus grand nombre, notamment en périscolaire.
- Ouvrir ce type d'accueil à différentes tranches d'âge (accueil 3-11 ans, accueil pré-ados et adolescents).
- Être présent sur l'ensemble des temps de la journée et de l'année (périscolaire, méridienne, mercredis et vacances scolaires).
- Proposer des activités riches et variées, selon l'âge et les besoins des enfants, plus particulièrement les mercredis et pendant les vacances scolaires, accueil classique, séjours et sorties.
- Proposer un cadre de fonctionnement respectueux de tous dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales.

ORIENTATION 1 : favoriser l'accès de tous au sport, à la culture, aux savoirs.

Objectif 1 : découvrir les différentes formes de pratiques sportives.

La dimension éducative de l'activité physique est primordiale pour l'enfant. Pratiquer un sport collectif ou individuel est à chaque fois pour l'enfant, l'occasion d'apprendre, de se confronter aux autres, de respecter des règles, de se dépasser... ainsi le sport contribue au développement de l'enfant et à son équilibre de vie.

Objectif 2 : permettre la découverte et les pratiques de différentes expressions artistiques.

Un enfant qui construit sa personnalité doit pouvoir accéder à l'art. Il faut donc lui offrir la possibilité de manifester et de développer sa capacité de création et d'expression artistique. Il faut lui permettre de s'inscrire et de fréquenter les équipements culturels.

Objectif 3 : offrir à l'enfant, différente situation d'apprentissage.

L'épanouissement personnel de l'enfant, la stimulation de sa curiosité passe par l'interaction d'expression et de création, les actions de raisonnement et de logique, les activités ludiques, les actions liées à l'esprit critique et les activités physiques et sportives.

C'est la diversité des situations auxquelles il est confronté qui lui permet de développer son intelligence.

Objectif 4 : offrir à l'enfant la possibilité de vivre dans un monde équilibré.

Face aux graves interrogations sur le devenir de notre société , l'éducation, en complément de celle que les parents donnent à leurs enfants, constitue plus que jamais la référence. Il s'agira pour les générations suivantes de mieux comprendre et de maîtriser la technologie, de s'interroger sur le sens à donner à sa propre existence et à celle de la société, de savoir combattre les inégalités, source de violence et de construire ensemble les valeurs et la culture qui sauront demain répondre à nos problèmes d'aujourd'hui.

ORIENTATION 2 : développer l'apprentissage du vivre ensemble et des responsabilités.

Objectif 1 : favoriser le brassage interculturel, intergénérationnel.

Il s'agit de multiplier les lieux et les moments de rencontre de l'autre qu'il habite au bout du monde ou tout près, qu'il ait le même âge ou qu'il soit plus âgé, qu'il provienne du même milieu culturel ou non.

Objectif 2 : offrir la possibilité à chacun de découvrir l'autre et la vie collective.

L'éducation doit permettre à l'enfant d'acquérir le sens des responsabilités personnelles et collectives face aux grands problèmes du monde et le sens de l'intérêt public. Ils doivent apprendre à reconnaître, à respecter, voire à élaborer avec d'autres des règles de vie communes.

Objectif 3 : permettre l'éducation au choix, l'épanouissement de tous et l'écoute des autres
L'enfant doit être amené au maximum à concevoir et élaborer les projets le concernant, et ce, en les éduquant au débat démocratique (écoute et respect de l'autre).

ORIENTATION 3 : porter une attention particulière aux publics fragilisés.

Elaborer une politique tarifaire équitable.

Afin de garantir l'égalité d'accès à l'offre éducative, la collectivité locale a engagé une réflexion de fond sur les coûts d'inscription aux activités et le taux d'effort que cela représente pour les familles, en passant par un paiement de ces activités au quotient familial.

7. ÉLÉMENTS PRÉVUS DANS LE BILAN / ÉVALUATION DU PROJET

Indicateurs retenus

- Indicateurs quantitatifs (nombre d'inscrits, de participant...), fréquentation, régularité, participations aux activités proposées.
- Indicateurs qualitatifs : évolution de l'enfant, relation au sein du groupe, avec l'équipe d'animation, intégration aux règles de vie, questionnaires de satisfaction parents et enfants.